

Conseil du commerce des services  
Session extraordinaire

Original: anglais

**COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'AUSTRALIE; LE CANADA;  
LE CHILI; LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES; LA CORÉE; DJIBOUTI;  
LES ÉTATS-UNIS; HONG KONG, CHINE; L'ISLANDE; LE JAPON; LE  
LIECHTENSTEIN; MAURICE; LE NICARAGUA; LA NORVÈGE; LA  
NOUVELLE-ZÉLANDE; LE PANAMA; LE PÉROU; SINGAPOUR;  
LA SUISSE ET LE TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT  
DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU**

Déclaration conjointe sur la libéralisation des services logistiques

La communication ci-après, datée du 17 février 2005 et adressée par les délégations de l'Australie; du Canada; du Chili; des Communautés européennes; de la Corée; de Djibouti; des États-Unis; de Hong Kong, Chine; de l'Islande; du Japon; du Liechtenstein; de Maurice; du Nicaragua; de la Norvège; de la Nouvelle-Zélande; du Panama; du Pérou; de Singapour; de la Suisse et du Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsuo, est distribuée aux membres du Conseil du commerce des services.

1. Les échanges internationaux sont facilités par des services logistiques de fret assurant une gestion intégrée efficace des chaînes d'approvisionnement et de distribution de point à point. Les fournisseurs de services logistiques gèrent le processus de la chaîne d'approvisionnement en planifiant, en mettant en œuvre et en contrôlant, dans des conditions d'économie et d'efficacité, les flux de point à point et le stockage des biens, des services et des informations connexes tout au long des étapes de production, de distribution et de livraison, depuis les fournisseurs initiaux d'intrants jusqu'aux consommateurs finals de produits. Les services logistiques sont un élément essentiel et indispensable de l'infrastructure, ainsi qu'un important déterminant de la compétitivité d'une économie pour ce qui est du commerce et de l'investissement à l'échelle mondiale.

2. Des services logistiques de fret efficaces sont profitables au commerce mondial des biens et des services et essentiels au développement économique des différents pays. La disponibilité de services logistiques concurrentiels à l'échelle mondiale accroîtra l'efficacité et la compétitivité économiques générales. Tel est en particulier le cas pour les pays en développement pour lesquels l'exportation de toutes sortes de produits, tant agricoles qu'industriels, revêt un très grand intérêt, et qui pourraient tirer profit, sur le plan des exportations, d'une chaîne d'approvisionnement, d'une distribution et d'une gestion des stocks à la fois régulières, fiables et efficaces. Les données montrent que le coût des services logistiques constitue une charge particulièrement lourde pour les pays en développement, en particulier pour les petits pays, les pays insulaires et les pays sans littoral.<sup>1</sup> Les

<sup>1</sup> D'après les estimations de la Banque mondiale, le coût total des services logistiques (y compris le conditionnement, le stockage, le transport, les stocks, l'administration et la gestion) peut atteindre 20 pour cent des coûts totaux de production dans les pays développés, tandis que les seuls coûts du transport de fret peuvent

coûts logistiques pourraient même varier dans des proportions supérieures aux droits de douane et réduire facilement l'avantage comparatif en matière de coûts de production. Une réduction des coûts ou une amélioration de la qualité de la chaîne d'approvisionnement profite à l'exportateur par le biais d'une compétitivité accrue, de même qu'à l'importateur/au consommateur pour lequel le prix total à payer est moindre. L'existence d'une infrastructure et de services logistiques de fret efficaces est également un facteur important pour attirer l'investissement étranger dans de nombreux secteurs, en particulier dans le secteur manufacturier.

3. La tendance à mettre davantage l'accent sur la gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement et sur le recours à la sous-traitance pour le transport et la gestion des stocks ouvre de larges perspectives de développement à des fournisseurs de services logistiques de tierces parties. Ces services fournis par des tierces parties permettraient aux fabricants de biens et aux fournisseurs de services (par exemple pour ce qui est de la distribution) de payer des spécialistes pour assurer la gestion logistique du fret et de se concentrer davantage sur leurs compétences essentielles en vue d'accroître leur compétitivité. Des services logistiques concurrentiels peuvent aussi profiter aux fournisseurs de services de transport de fret en permettant à ceux-ci d'exploiter plus efficacement leurs capacités et de réduire ainsi leurs coûts et d'améliorer leur rentabilité. L'existence de services logistiques de fret intégrés à l'échelle mondiale améliore les perspectives de croissance du commerce mondial et contribue à l'ouverture de nouveaux marchés et de nouvelles possibilités pour les producteurs et les exportateurs, en particulier pour ceux des pays en développement.

4. Nous, coauteurs de la présente déclaration, estimons que l'amélioration des services logistiques de fret est une source essentielle d'expansion du commerce mondial et d'accroissement de la prospérité économique mondiale. La libéralisation des divers services nécessaires pour les opérations logistiques de fret à l'échelle mondiale profitera à tous les Membres en permettant d'améliorer l'efficacité et la compétitivité de toutes les économies et en favorisant le développement économique des utilisateurs des services logistiques de fret. C'est pourquoi nous invitons instamment tous les Membres à participer activement aux négociations afin que soient pris des engagements de libéralisation de vaste portée pour les services logistiques.

---

représenter jusqu'à 40 pour cent des valeurs à l'exportation pour certains pays en développement sans littoral. La CNUCED a par ailleurs estimé que les coûts du transport de fret en pourcentage de la valeur à l'importation sont plus élevés pour les pays en développement (8,8 pour cent) (en 2002: Asie 8,3 pour cent, Afrique 12,4 pour cent et Amérique latine 10,0 pour cent) que pour les pays développés (5,7 pour cent). Le coût des services logistiques représente également en général de 12 à 17 pour cent du PIB d'un pays (source: Conseil de la gestion logistique).